



# SOMMAIRE

Qu'est-ce que les DEEE?	
Le cadre législatif	2
<ul> <li>Données régionales</li> </ul>	
Collecte	6
Traitement	
Centres de tri	8
• Place de l'ESS dans la filière DEEE	
des Hauts-de-France	
Qui a répondu ?	
Secteurs d'activité	
Structuration sociale	
Activités dans les DEEE	
Flux entrant	
Type de collecte	
Liens	
Besoins	12
Perspectives pour la filière DEEE	13
- Carteco	14
Dispositifs	14
Portraits d'acteurs qui agissent en Hauts-de-France	1{

# **QU'EST-CE QUE LES DEEE?**

Les **déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE**) sont classés en huit catégories :



Équipement
 d'échange thermique



5 Petits équipements



Écrans, moniteurs et équipements comprenant des écrans d'une surface supérieure à 100 cm<sup>2</sup>



Petits équipements informatiques et de télécommunications



3 Lampes



**7** Panneaux photovoltaïques



4 Gros équipements



Cycles à pédalage assisté et engins de déplacement personnel motorisés (vélos et trottinettes électriques, autres équipements de petite mobilité).

La **filière de gestion spécifique des DEEE** est fondée sur le principe de responsabilité élargie des producteurs (REP) de ces équipements. Elle comprend la collecte, le traitement et la valorisation de ces déchets (réemploi et recyclage).

Les principales ambitions de la filière EEE sont de :

- Développer l'écoconception des produits et améliorer le recyclage ;
- Développer la réparation des équipements, notamment à travers le bonus réparation ;
- Développer le réemploi et la réutilisation des équipements électroniques, notamment en lien avec les opérateurs de l'économie sociale et solidaire (ESS);
- Augmenter les taux de collecte afin d'atteindre les objectifs réglementaires.

# LE CADRE LÉGISLATIF

# PLAN NATIONAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.



Source : Ministère de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques

Le **Plan national de prévention des déchets 2021-2027** fixe 4 objectifs principaux d'ici 2030 :

- 1 réduire de 5 % les déchets d'activités économiques ;
- 2 réduire de 15 % la production de déchets ménagers et assimilés (DMA) ;
- 3 réduire de 50 % le gaspillage alimentaire ;
- 4 atteindre l'équivalent de **5** % du tonnage des déchets ménagers en matière de réemploi et réutilisation (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire AGEC).

La loi AGEC permet également de mettre en place de nouvelles filières REP et un fonds réemploi.

Elle oblige les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à donner accès aux déchèteries aux acteurs ESS qui en font la demande.



Le plan national se décline dans les Hauts-de-France par le Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), défini dans le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) adopté à l'été 2020.

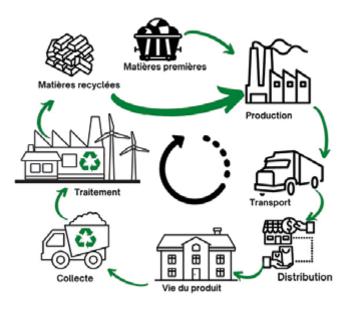
Parmi les leviers évoqués, la Région Hautsde-France souhaite développer l'économie circulaire, notamment concernant la prévention et la gestion des déchets. Ainsi, la Région mentionne dans sa feuille de route un vivier de 1 000 emplois directs estimés dans la récupération de métaux dans les déchets électroniques.

Pour cela, la dynamique REV3 est déployée sur différentes thématiques.

Le bonus réparation permet une réduction tarifaire sur la réparation d'un appareil électrique hors garantie, disponible exclusivement chez les réparateurs labellisés QualiRépar.



En 2023, le décret facilitant le réemploi des équipements numériques des services de l'État, collectivités territoriales et leurs groupements est publié, avec l'objectif d'atteindre 35 % de réemploi et de réutilisation en 2024 et 50 % à partir de 2025.



Le 31 août 2024 sont parus au journal officiel de l'Union Européenne les deux règlements créant l'indice de réparabilité et de durabilité européen qui s'appliquera aux smartphones et aux tablettes à partir de mi-2025.

Objectif: 60 % de taux de réparation des produits électriques et électroniques d'ici 5 ans (au lieu de 40 % aujourd'hui).

FILIÈRE AVEC REP

# **DONNÉES** RÉGIONALES

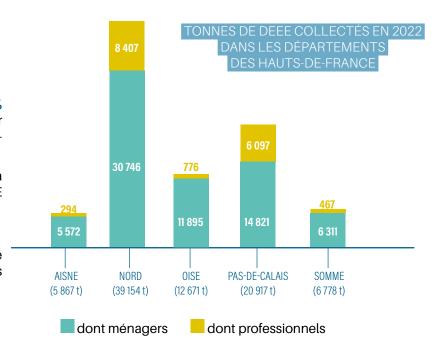
# COLLECTE

Dans les Hauts-de-France, 85 387 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques ont été collectés en 2022, soit 9 % des DEEE collectés au niveau national.

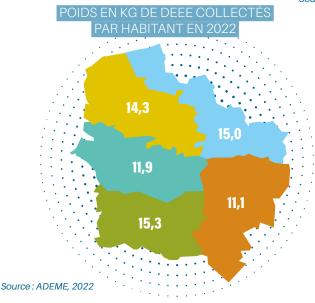
Le département du Nord compte pour 46 % des DEEE collectés dans la région (et pour 4 % des déchets nationaux), devant le Pas-de-Calais (24 % de la collecte régionale).

Les départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme regroupent **30** % des déchets DEEE collectés (dont **15** % dans l'Oise).

Les déchets ménagers représentent entre **71** % (Pas-de-Calais) et 95 % (Aisne) des déchets collectés selon les départements.



Source: ADEME, 2022



En 2022, les déchets collectés représentent **14,2 kg** par habitant des Hauts-de-France, ce qui est équivalent au niveau national (14,1 kg).

L'Oise et le Nord collectent davantage de déchets DEEE par habitant que les autres départements.

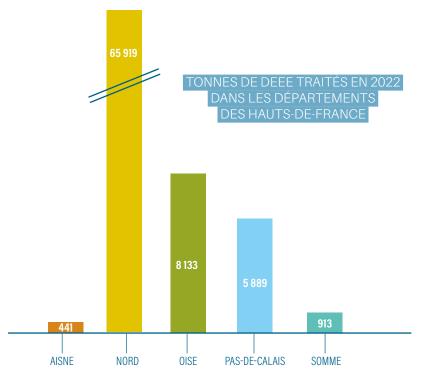
#### **DONNÉES NATIONALES**

Le taux de collecte est de 44,6 % au niveau national, pour un objectif fixé à 65 % par l'Union européenne. Taux de collecte : rapport entre les quantités collectées séparément sur l'année N et la moyenne des mises en marché sur les années N-1, N-2 et N-3.

## TRAITEMENT

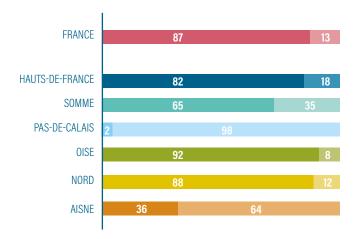
En 2022, les Hauts-de-France ont traité **81 295 tonnes de DEEE**, soit 9 % du total national.

Le département du Nord représente à lui seul 81 % des déchets traités dans les Hauts-de-France (10 % dans l'Oise, 7 % dans le Pas-de-Calais, 1 % dans l'Aisne et 1 % dans la Somme).



Source: ADEME, 2022

#### RÉPARTITION DES TONNES DE DEEE TRAITÉS SELON LE TYPE EN 2022 (EN %)



Source: ADEME, 2022

Les déchets ménagers concernent 82 % des DEEE traités dans les Hauts-de-France (87 % en France) contre 18 % des déchets professionnels.

Cette répartition se retrouve au niveau départemental, sauf pour le Pas-de-Calais et l'Aisne où les déchets professionnels occupent une place plus importante : respectivement 98 % et 64 % des déchets traités en 2022.

## CENTRES DE TRI

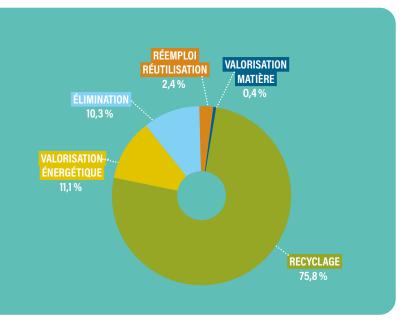
En 2023, l'enquête Installations de traitement des ordures ménagères (ITOM) réalisée par l'ADEME recense **41 centres de tri de déchets ménagers et assimilés (DMA) dans les Hauts-de-France**, dont **17** dans le Nord (3° département de France avec le plus grand nombre de centres de tri).

### **DONNÉES NATIONALES**

En termes de gestion des déchets, la prévention des déchets doit être privilégiée. Puis, la préparation à la réutilisation, le recyclage, et les autres formes de valorisation sont mises en avant. L'élimination reste la dernière option.

Au niveau national, le taux de réemploi / réutilisation est de 2,4 % en 2022, pour un objectif de 5 % d'ici 2030.

Plus globalement, le taux de réutilisation et de recyclage s'élève à **78,2** % au niveau national





# **PLACE DE L'ESS**

# DANS LA FILIÈRE DEEE DES HAUTS-DE-FRANCE

Entre les mois d'avril et juillet 2024, les structures œuvrant dans le cadre des DEEE dans les Hauts-de-France ont été invitées à remplir un questionnaire portant sur leur organisation, leur activité, leurs relations avec d'autres structures et organismes, leurs besoins.

Sur près de **80** structures recensées par la CRESS dans les Hauts-de-France, **45 ont répondu au questionnaire** (**40** associations, **2** sociétés commerciales de l'ESS, **1** fondation, **1** coopérative, **1** collectivité) : **4** dans l'Aisne, **13** dans le Nord, **7** dans l'Oise, **8** dans le Pas-de-Calais, **11** dans la Somme et **2** à visée régionale.

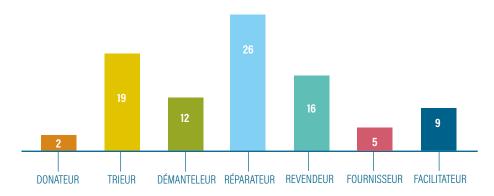
# QUI A RÉPONDU?

La structure type serait une association avec un atelier chantier d'insertion, œuvrant comme réparateur / trieur et revendeur, dont les matériels collectés proviendraient principalement des particuliers (en apport volontaire ou en collecte à domicile) et des entreprises.

### SECTEURS D'ACTIVITÉ

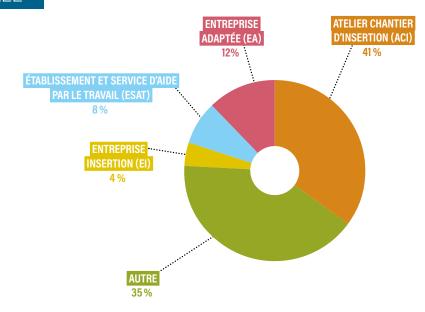
(EN NOMBRE DE STRUCTURES - PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)

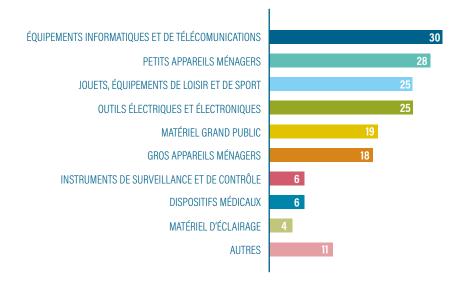
Les structures peuvent déclarer plusieurs secteurs d'activité : 19 structures n'ont coché qu'un seul secteur alors que 13 ont déclaré œuvrer dans 3 à 4 secteurs différents. Les réparateurs, trieurs et revendeurs sont les secteurs les plus fréquents.



### STRUCTURATION SOCIALE

20 structures ayant répondu sont des ateliers chantier d'insertion (dont 6 dans le Pas-de-Calais, 4 dans le Nord et 4 dans l'Oise).





Seize des 45 structures ayant répondu au questionnaire agissent sur une seule thématique, dont 6 dans les équipements informatiques et de télécommunications.

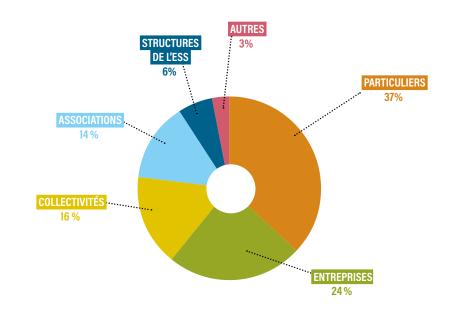
Cette thématique est d'ailleurs la plus souvent citée, devant les petits appareils ménagers.

## **FLUX ENTRANT**

Les principales sources de matières sont les particuliers et les entreprises.

Pour 17 structures, les particuliers constituent la seule source de flux entrants (23 structures déclarent 1 seule source d'apport de matières).

Les collectivités sont encore peu présentes dans l'apport de matières.



## TYPE DE COLLECTE



APPORT VOLONTAIRE DE PARTICULIERS



COLLECTE AUPRÈS DE PROFESSIONNELS



COLLECTE À DOMICILE



COLLECTE EN DÉCHÈTERIE



COLLECTE
VIA DES STRUCTURES
PARTENAIRES

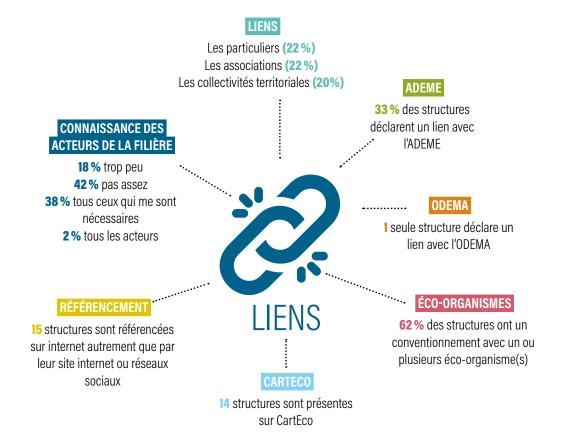


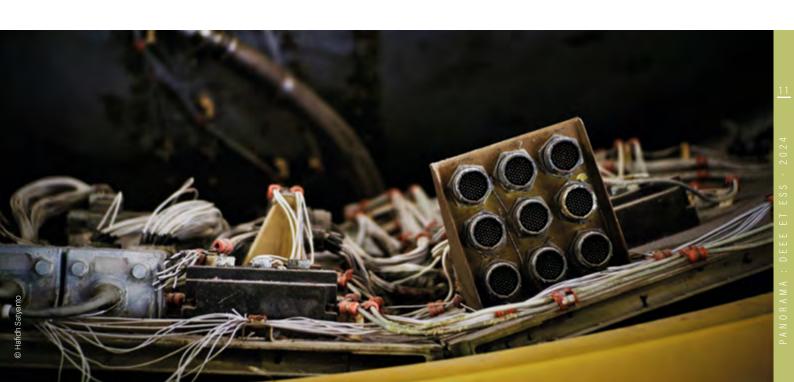
COLLECTE EN CONTENEURS

## **LIENS**

La perception de connaissance du réseau DEEE est variée selon les structures : si 42 % pensent qu'elles ne connaissent pas assez les acteurs de la filière, 38 % à l'inverse estiment connaître tous les acteurs qui leur sont nécessaires.

Peu sont en lien avec l'Agence de la Transition Écologique (ADEME) ou l'Observatoire déchets matières (ODEMA) alors que les liens les plus forts sont évoqués avec les particuliers, les associations et les collectivités territoriales.





## **BESOINS**

Les structures ont évalué leurs besoins selon six thématiques sur une échelle de 0 (pas important) à 10 (très important). Voici les moyennes obtenues selon les critères. Les principaux besoins se situent dans les domaines:

- Administratifs et législatifs (aspects réglementaires, formation des salariés)
- Économiques (aides financières, clients à prospecter)
- De mise en relation avec les partenaires.

Pour la gestion des stocks, les besoins se concentrent sur la surface des locaux à trouver et les pièces détachées à obtenir.

L'accès au gisement est également une problématique prégnante.

ADMINISTRATIFS & LÉGISLATIFS	NOTE MOYENNE
Évolution des savoirs-faire	7/10
Aide sur les évolutions des dispositifs réglementaires ou des lois en France	7/10
Formation des salariés	7/10
Aide sur les évolutions des dispositifs réglementaires européens et leur impact en France	7/10
Montée en compétence RH	5/10
Recrutement des salariés	5/10

MODÈLE ÉCONOMIQUE	NOTE MOYENNE
Aides des collectivités locales et de l'État	8/10
Clients à garder ou à trouver	7/10
Aides européennes	7/10
Gestion des clients qui viennent avec le bonus réparation produits électriques et électroniques	6/10

Communication auprès des bénéficiaires/clients et des donateurs  Échanges d'informations et interconnaissance 8/10 Liens avec les déchèteries 7/10 Inscription dans l'écosystème 7/10	PARTENAIRES NOTE MOYENNE
Liens avec les déchèteries 7/10	rès des bénéficiaires/clients et des <b>8/10</b>
	tions et interconnaissance 8/10
Inscription dans l'écosystème 7/10	èteries 7/10
	osystème 7/10
Identification des fournisseurs 6/10	urnisseurs 6/10

LOGISTIQUE	NOTE MOYENNE
Garantie des produits réemployés (revendus)	6/10
Expertise et/ou opérationnalité du tri. Valorisation des tonnages	6/10
Transport des matériaux	6/10

GESTION DE STOCK	NOTE MOYENNE
Surface des locaux	7/10
Pièces détachées	7/10
Traçabilité des équipements traités	6/10
Gestion des appareils non valorisables (exutoire)	6/10
Invendus	5/10
Problème de voisinage	4/10

ACCÈS À LA MATIÈRE / AUX DÉCHETS	NOTE MOYENNE
Accès au gisement français	7/10
Échanges des DEEE avec la Belgique	4/10
Accès à des gisements d'autres pays (dont transfrontaliers)	4/10
Import/export hors Europe	3/10

# Note de lecture



Les structures estiment que la surface des locaux est une problématique importante et notent ce besoin à hauteur de 7 sur 10.

### **PERSPECTIVES**

# POUR LA FILIÈRE DEFE

Les structures ayant répondu au questionnaire ont pu partager leurs difficultés et les leviers qui pourraient être envisagés pour améliorer leurs actions et la filière DEEE. Voici les principaux éléments évoqués.

## ACCÈS À LA MATIÈRE

#### Disposer d'un accès à des sources fiables et durables de matières

> Permettre un accès effectif et systématique pour les structures de l'ESS à des zones de réemploi en déchèteries.

#### Optimiser les collectes

- > Collaboration des collectivités locales et entreprises des territoires pour développer les collectes.
- > Organisation de collectes d'ordinateurs usagés dans les entreprises, écoles et administrations publiques.

#### SENSIBILISATION, COMMUNICATION

# Mieux communiquer pour plus de visibilité aux actions

- > Mettre en œuvre une communication de proximité, en cohérence avec les messages grand public déjà diffusés.
- > Exemple : mettre des affiches concernant les Repair Cafés locaux dans les déchèteries pour faciliter l'acte de réemploi / réparation.

#### Sensibiliser les citoyens sur l'importance du réemploi et du recyclage des DEEE

> Campagnes d'informations massives avec évènements de collectes spéciaux, information sur les points de collecte communautaires et programmes de collecte.

### GESTION DES STOCKS ET DES DÉCHETS

# Mutualiser les moyens (locaux, transports, matières...)

- Accompagner le déploiement de zones logistiques mutualisées à destination des structures de l'ESS à l'échelle des EPCI pour le stockage et la valorisation des DEEE réemployables.
- > Plateformes de réemploi à l'échelle d'un EPCI.
- > Exemples de partenaires : Novoloco, Compagnie des Tiers-Lieux.

# LÉGISLATION, RÉGLEMENTATIONS

#### Renforcer un contexte réglementaire favorable au réemploi des DEEE

- > Rendre accessible aux associations le label QualiRépar et le bonus réparation.
- > Créer des fonds réemploi ambitieux pour développer les activités des structures.
- > La Fédération nationale Ordi 3E/3.0 travaille sur la mise en place d'un label français de qualité du reconditionnement écologique et social des matériels informatiques et numériques.
- > À noter : la part des contributions des éco-organismes aux modèles économiques des Ressourceries et Recycleries n'est que de 1,14 %...

(Source : Réseau national des Ressourceries et recycleries)

## FORMATION DES PERSONNELS ET BÉNÉVOLES

Former les personnels et bénévoles (réglementations, traitement des déchets électroniques, logistique du recyclage, gestion des stocks et identification des produits en fin de vie)

- > Développer un programme de formations pour la montée en compétences des structures de l'ESS sur le réemploi des DEEE (réglementation, techniques de réparation, reconditionnement, habilitation électrique, etc.).
- > Exemple: le Réseau national des Ressourceries et recycleries propose des formations dans ce sens.

#### INCITATIONS FINANCIÈRES

#### Mettre en œuvre des incitations financières pour aider les structures à se développer et à se moderniser

- > Réductions d'impôts, subventions et aides financières octroyées aux structures œuvrant dans la gestion des DEEE par les collectivités locales.
- > Exemple : réduction d'impôts locaux pour les bâtiments.

# Soutenir financièrement les consommateurs dans l'acte de réemploi et de réparation

- > Aide complémentaire aux consommateurs pour encourager la réparation et le réemploi (politique locale, voire régionale).
- > Exemple : bons d'achat réemploi ou chèques réemploi.

# RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

# Changer d'échelle et améliorer le recyclage

- > Développement de technologies innovantes, en investissant dans la recherche et le développement.
- > Solliciter des aides financières, via des appels à projets ou conventions.

#### **PARTENARIATS**

Mettre en relation des structures, échanges de bonnes pratiques, développement de partenariats...

> Accompagner la mise en place d'espaces opérationnels de concertation (groupes de travail, comités de pilotage) pour le développement des filières réemploi sur les territoires avec les EPCI, les entreprises, les structures ESS, etc.



Rendez-vous sur carteco-ess.org





# **DISPOSITIFS**

Des dispositifs permettent aux structures de s'engager dans la transition écologique et le traitement / recyclage ou réemploi des déchets, notamment des DEEE:

#### ÉCO-ORGANISMES

- Ecologic <u>ecologic-france.com</u>
- Ecosystem <u>ecosystem.eco</u>
- Soren (pour la catégorie spécifique aux panneaux photovoltaïques) soren.eco
- OCAD3E (organisme coordonnateur agréé)





# « PROTECTION GISEMENT DEEE »

Avec Ecologic pour aider financièrement à sécuriser les points d'apport et ainsi diminuer les vols dans les déchèteries.

# DISPOSITIF REV3

Région Hauts-de-France et Chambre de commerce et d'industrie Hauts-de-France : Accompagnements et financements possibles pour faire face aux transitions énergétique, écologique et environnementale. rev3.hautsdefrance.fr

### **ADEME**





Accompagnement sous conditions des opérations stratégiques et territoriales dans le cadre du Fonds Économie circulaire. agirpourlatransition.ademe.fr

# PLATEFORME



Le moteur de recherche Appelaprojets.org permet de retrouver les derniers prix, appels à projets, appels à manifestation d'intérêt... à destination des structures de l'ESS.

appelaprojets.org

# **PORTRAITS D'ACTEURS**

# **QUI AGISSENT EN HAUTS-DE-FRANCE:**





#### LACOLLECTE.TECH

Lancée en 2020, LaCollecte.tech est la filière solidaire de réemploi des équipements numériques portée par Emmaüs Connect. Elle fédère les donateurs, les reconditionneurs et les structures de l'action sociale pour équiper les personnes en précarité sociale et numérique de la région.

lacollecte.tech



#### LE PIED @ L'ÉTRIER (LE P@L)

Le Pied @ L'Étrier répare et réemploie le matériel informatique dans le cadre d'ateliers destinés à tous : de l'écolier au senior, en passant par les petites et moyennes entreprises. Dix points d'accueil sur l'apprentissage du numérique sont ouverts dans le département de l'Aisne.

lepalfrance.fr



#### REPAIR CAFÉ HAUTS-DE-FRANCE

Les Repair Cafés sont implantés un peu partout dans la région et permettent de réparer par soi-même, ou en étant aidé par des bénévoles, des objets en panne. Les missions sont multiples : apprentissage de compétences techniques pour la réparation d'objets, lien social, impact sur l'environnement.

repaircafe-hdf.org



### ACVO

L'Atelier du Compiégnois et de la Vallée de l'Oise (ACVO), entreprise adaptée, œuvre dans le conditionnement, la propreté et la gestion des déchets. Elle assure notamment la collecte et le démantèlement des DEEE puis transmet les matières aux filières de valorisation.

acvo-france.org



#### **ATRE**

Artois Ternois Récupération Emploi (ATRE) est une association agréée atelier chantier d'insertion (ACI) qui gère une ressourcerie. Elle collecte, valorise, redistribue et sensibilise à la réduction des déchets et à la protection de l'environnement. ATRE est membre du Réseau National des Ressourceries et Recycleries et de l'ARESO.

atre62.fr



#### SYNAPSE31

Synapse3i propose des formations numériques et mène des chantiers d'insertion, dont l'un porte sur le recyclage, le démantèlement et la valorisation de matériel informatique d'entreprises ou de collectivités. Les appareils sont reconditionnés et remis à la vente à prix réduit.

synapse3i.fr

## CONTACT

Anne Lefèvre, Félix Delsert, **Vincent Jouanneau** (CRESS Hauts-de-France),

#### Siège social

8-10 rue Baptiste Monnoyer 59800 LILLE

#### Pôle administratif

ESSpace Amiens, Parc de Beauvillé - 21 rue François Génin 80000 Amiens

cresshdf.org | f CRESSHDF | in cresshdf

En partenarait avec Emmaüs Connect: Salomé Monclaire

Ce panorama est une production de l'Observatoire Régional de l'Economie Sociale et Solidaire (ORESS) issue des analyses concernant les caractéristiques de l'ESS sur son territoire d'intervention. Son rôle s'est vu affirmé suite à la loi ESS du 31 juillet 2014 qui confie, entre autre, aux CRESS la mission de «contribuer à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition de données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS ». L'ORESS fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions. À ce titre, il

s'appuie sur une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires.





Soutenu par

